

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE

A l'attention du Ministre,
Monsieur François FILLON

Niort, le 09 mars 2005

Monsieur le Ministre,

La carte des formations, actuellement en préparation, prévoit un remaniement, particulièrement inadapté, de certaines filières au Lycée Paul Guérin de Niort, dans les Deux-Sèvres, et ce avec application programmée dès la rentrée 2005.

Par courrier, dont vous trouverez une copie jointe, j'ai sensibilisé Monsieur Frédéric CADET, Recteur de l'Académie de Poitiers, à l'effet désastreux qu'une telle mesure ne manquerait pas de produire si son exécution était confirmée.

Vous sachant très attaché à l'éventail ouvert des filières que notre système d'éducation offre à nos jeunes, sans dévaloriser enseignement technique par rapport à l'enseignement général dont vous tenez à rehausser encore la qualité avec le but d'optimiser les chances de tous de poursuivre des études universitaires ; je suis convaincue que vous saurez vous emparer du dossier si la situation le nécessitait.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Geneviève P-GAILLARD

ACADEMIE DE POITIERS

A l'attention de Monsieur Frédéric CADET
Recteur
5, cité de la Traverse
BP 625
86022 Poitiers Cedex

Niort, le 09 mars 2005

Monsieur le Recteur,

La carte des formations, actuellement en préparation, prévoit un remaniement, particulièrement inadapté, de certaines filières au Lycée Paul Guérin de Niort, et ce avec application dès la rentrée 2005.

D'abord la suppression de la section de techniciens supérieurs en constructions métalliques. Cette section qui, cette année, a pu souffrir d'un trop faible recrutement, offre pour les jeunes qui la composent pourtant des débouchés particulièrement intéressants dans un secteur d'avenir en pénurie de personnel qualifié. Les industriels en recherchent pour pourvoir les postes indispensables à la bonne marche de leurs entreprises et pour relever les défis qui se présentent à elles.

D'autre part, la suppression de la filière d'enseignement général L, malgré les bons résultats obtenus au baccalauréat, va inéluctablement porter un coup au Lycée Guérin, seul établissement implanté dans la zone de « recrutement » Est de Niort. Cet établissement serait d'ailleurs, dans le cas où l'hypothèse se confirmerait, le seul à ne pas offrir aux élèves le choix que chaque famille est en droit d'attendre. Dans cette perspective, le lycée retomberait dans les errances du passé que nous avons combattues, en son temps, avec pugnacité : à savoir donner l'image et la réalité d'un lycée « dit » technique avec les conséquences malheureusement négatives que l'on connaît en matière de ternissement de l'attrait pour les élèves et leurs familles.

Il m'apparaît donc important de reconsidérer ces suppressions de filières, et au contraire de valoriser, avec les équipes pédagogiques et les parents d'élèves, le bien fondé des formations en question, afin que les baisses d'attractivité conjoncturelles observées cette année ne constituent qu'un épisode sporadique et ne restent qu'un mauvais souvenir.

Convaincue que vous aurez à cœur de remettre en cause cette regrettable orientation, je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Geneviève GAILLARD

Copie au Ministre